



POURQUOI une BOURSE aux DONS ?

Dès son origine en janvier 2008, l'ANEA avait inscrit dans sa feuille de route, l'idée d'une bourse aux dons.

Le premier objectif à l'époque était de dresser un bilan tant des actions et des procédures suivies par les entreprises, que des bénéficiaires ONG, afin de recenser les différents acteurs.

D'un premier questionnaire, il en a résulté que bon nombre d'entreprises donnaient épisodiquement aux ONG, mais très peu avaient des procédures ou des engagements annuels avec les ONG.

Certains avaient connu quelques déboires avec des produits peu ou pas acceptés par les bénéficiaires parce que produits bruts : exemple choux fleurs ou coquilles Saint Jacques.

Enfin, les estimations financières des dons, en particulier des dons en nature, permettant de bénéficier du crédit d'impôt (loi de 2003) ont parfois été remise en cause par les services fiscaux.

A l'inverse, quelques entreprises étaient très bien organisées avec les ONG, avec un engagement annuel de dons, et leurs estimations, validés par les ONG, et adressés préalablement aux services fiscaux (forme de rescrit fiscal).

Enfin, quelques entreprises étaient formées à répondre aux appels d'offres français et européens des PEAD, ou PNA. Ces appels d'offres restant, comme nous l'a expliqué François MOUCHEL de FRANCEAGRIMER, soumis aux excédents européens.

D'une manière générale, il en ressortait des connaissances ponctuelles des acteurs locaux de terrain, ONG de l'aide aux plus démunis.

C'est une des raisons qui a amené l'ANEA à mettre en ligne le guide pratique du don conjointement élaboré par l'ANEA, la FCD, les ONG, avec une précision des services fiscaux quant à la méthode d'estimation des dons en nature. A ce guide, a été ajouté un annuaire de toutes les ONG locales et régionales œuvrant dans l'aide aux plus démunis quelque en soit la forme.

Face à un accroissement très important des personnes en situation de précarité et des demandeurs d'aides alimentaires, le Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt invite les organisations à se regrouper pour mettre en place une bourse aux dons dont l'objectif est à la fois de permettre aux ONG de faire connaître leurs besoins, mais aussi aux structures fédératrices telles la FCD et l'ANEA de faire connaître leurs possibilités de dons : en produits alimentaires, en matériel ou en mécénat de compétences (qualiticien – diététicien – manutentionnaires ou logistique....) Cette bourse aux dons devrait être aussi un outil de mesure de l'implication des acteurs régionaux de l'alimentaire dans l'aide alimentaire aux plus démunis.

Enfin, cette bourse aux dons permettra également de mettre en avant les actions des jeunes.

Pour ceux qui travaillent à l'élaboration de menus équilibrés :

- Développer les actions d'information aux bénéficiaires de l'aide alimentaire pour accompagner la distribution de fruits et légumes et développer d'une manière générale une alimentation équilibrée.

Pour ceux qui développent une démarche solidaire : les informer des besoins et des projets des ONG.

Cette bourse aux dons régionale se mettra en œuvre dès janvier 2012 et un lien se fera avec la bourse aux dons nationale en cours d'élaboration entre l'ANEA /la FCD/ le Conseil National de l'alimentation lorsque celle-ci sera opérationnelle.

ANEA

FCD

DRAAF

Banque Alimentaire

Secours Populaire